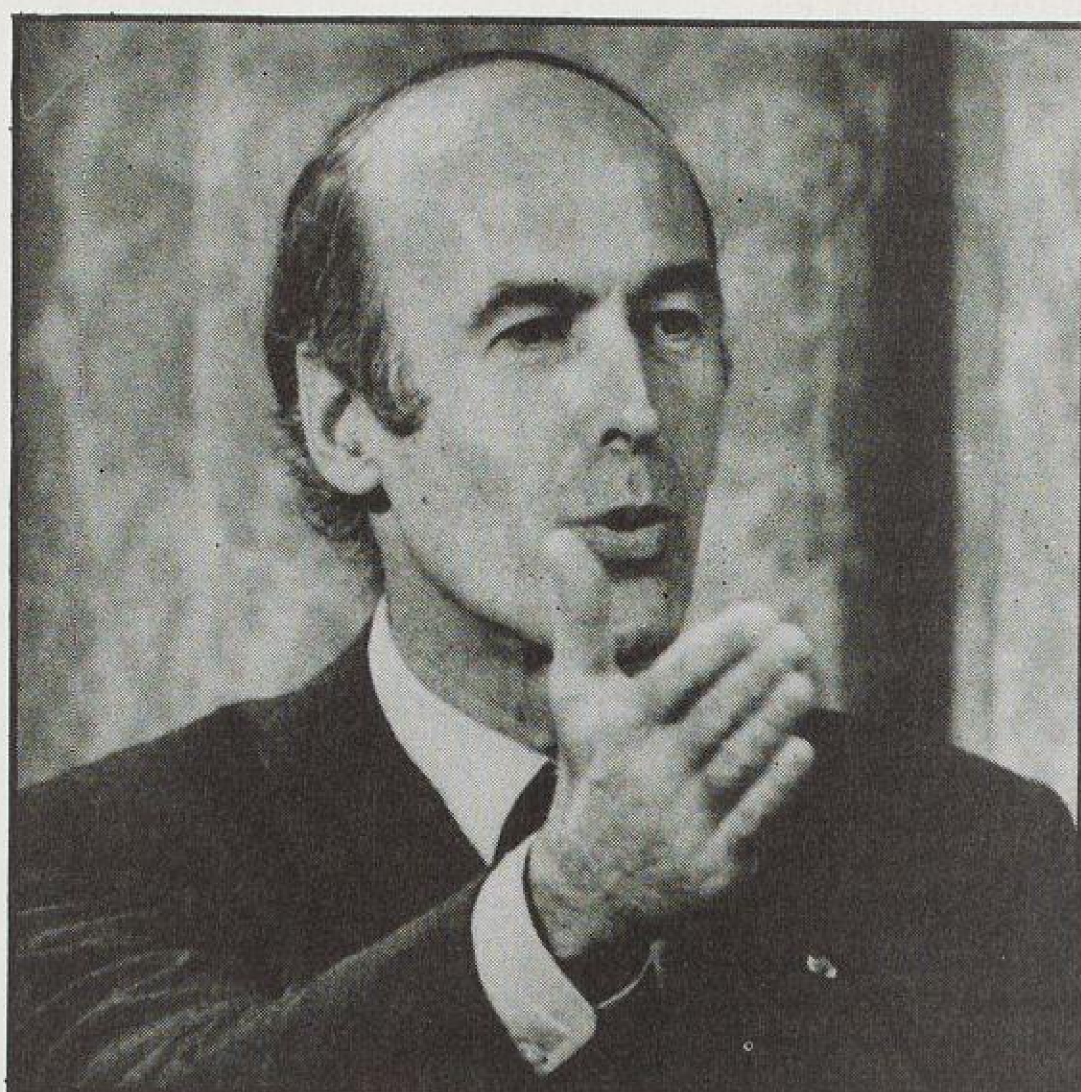
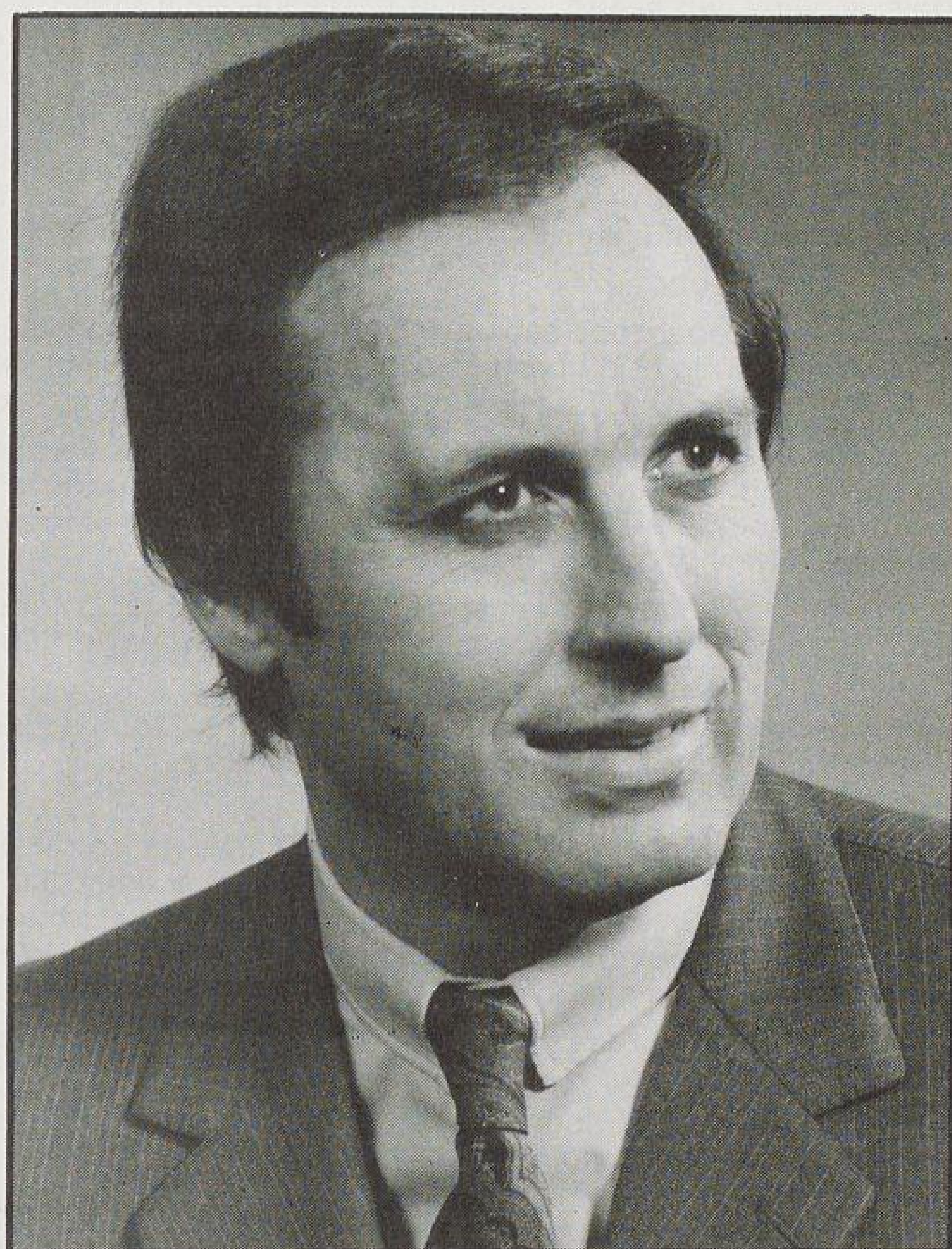
ELECTIONS LEGISLATIVES du 19 mars 1978, 4ème circonscription du Pas-de-Calais - Arrondissement de MONTREUIL

Pour gagner au 2 ème tour



avec

LEONCE DEPREZ



Pour suivre le Président dans son Bon Choix

rassemblons-nous !

— face aux dangers du Programme Commun

— pour faire progresser notre arrondissement !



Jacques GOBERT, suppléant

A vous tous, habitants de l'arrondissement de Montreuil !

Pour cinq ans, dans l'union

en avant !

Un courant d'union est passé, ce dimanche 12 Mars 1978, à travers toutes les communes de notre arrondissement de MONTREUIL. Le succès que vous avez voulu offrir au Président de la République, sous mon nom et sous celui de mon suppléant, exprime d'abord une volonté d'union, de très large union.

Je serai, demain, l'homme de cette très large union, qui doit rassembler sur la bonne route, tous ceux et toutes celles qui veulent vivre dans un pays de liberté avec davantage de justice sociale.

Mais je veux aussi être l'homme de l'espérance d'une vie nouvelle et d'une vie meilleure pour tous, dans les six cantons de notre arrondissement de MONTREUIL.

Je sais qu'ils sont nombreux, ceux qui vivent mal dans nos petites communes rurales ou qui vivent sans perspectives de travail et sans sécurité d'emploi dans nos communes urbaines, à m'avoir, à travers leur bulletin de vote, exprimé leur confiance. Du fond du cœur, je les remercie.

Je me battrai pour eux.

Je me battrai pour tous ceux qui souffrent d'être trop isolés, trop à l'écart du progrès économique et du progrès social qui font l'honneur de notre pays depuis que le Général de GAULLE a su le sortir de son passé de division.

Je me battrai pour donner aux populations actives de nos cantons des chances de travail plus diversifié et plus rémunérateur, à partir d'un plan de développement économique seul capable d'assurer plus d'emplois, plus de ressources, plus de justice sociale.

Je me battrai pour développer l'esprit de solidarité, entre nos communes et entre les quatre générations qui constituent la communauté humaine de notre arrondissement.

Je me battrai en union étroite avec mon suppléant, Jacques GOBERT, et entouré d'un conseil d'arrondissement qui permettra à la véritable Démocratie d'être vécue.

J'ai remercié Monsieur Marcel BERAUD dont la carrière politique mérite notre respect et notre estime. Monsieur BERAUD a lancé un appel pour que le second tour aboutisse à un vaste rassemblement capable d'assurer notre victoire commune face aux dangers d'un programme collectiviste qui redevient commun pour les besoins de la cause électorale des deux Partis de l'Opposition.

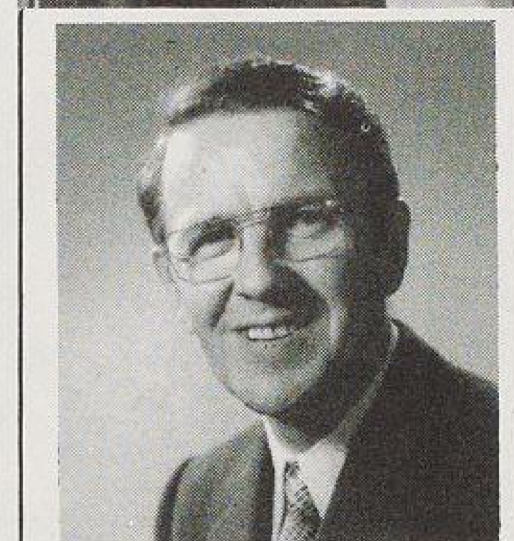
Les résultats du premier tour doivent rendre l'espoir à tout l'arrondissement de MONTREUIL.

Unissons-nous pour donner à la FRANCE et au Premier des Français, dimanche 19 Mars, une belle victoire.

Et pendant cinq ans, je m'attacherai à faire de cette victoire du 19 Mars, la victoire de votre foyer, la victoire de votre commune, votre victoire.

Léonce DEPREZ







Henri ELBY
Jean BIGOT
Jean ROUSSEL

Président et Vice-Présidents du Comité de Soutien

Extrait de l'appel de Marcel Béraud pour l'union autour de Léonce Deprez

« ... Dès lors et conformément aux accords du pacte majoritaire, je me désiste en faveur du candidat de la Majorité, arrivé avant moi, M. Léonce Deprez.

Les partis de l'opposition, malgré leurs divergences, ont décidé de renouer, comme cela était prévisible, leur alliance électorale, dans le seul but de s'emparer du pouvoir. Devant le danger que le programme commun retrouvé fait courir à notre pays, il est clair que tous ceux qui m'ont apporté leurs suffrages, doivent les apporter, dimanche 19 Mars, au candidat de la Majorité qui affrontera le candidat de la coalition socialo-communiste. Il est clair que tout doit être mis en œuvre pour éviter à la France et aux Français, l'aventure collectiviste. Il est clair que le but de tous doit être, comme le rappelait Jacques Chirac, la défense de nos libertés, de notre indépendance et du progrès social, menacée par le programme commun.

C'est pourquoi, avec Bernard Pion, nous vous demandons d'assurer le succès de la Majorité, en votant le dimanche 19 Mars 1978, pour son candidat Léonce Deprez ».

Marcel BERAUD

Imprimerie Léonce Deprez S.A.